

Une communication de ces renseignements est encadrée par les prescriptions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

## IMPORTANT

Ce formulaire s'adresse au propriétaire dont le véhicule lourd a été saisi pour une période de 30 jours et qui demande à être remis en possession de son véhicule **avant la fin de la saisie**. Une décision favorable de la Commission **pourrait** vous permettre de reprendre possession de votre véhicule avant la fin de la saisie sur paiement des frais de garde et de remorquage engagés par le gardien.

### Espace réservé à l'usage de la CTQ

Numéro de demande :

Numéro de revenu :

## 1 – Identification

\_\_\_\_\_  
Numéro d'identification au registre – NIR

### Entreprise

\_\_\_\_\_  
Nom de l'entreprise

\_\_\_\_\_  
Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

\_\_\_\_\_  
Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

### Individu Masculin Féminin

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Prénom

\_\_\_\_\_  
Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

\_\_\_\_\_  
Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

## Adresse d'affaires

\_\_\_\_\_  
Numéro

\_\_\_\_\_  
Rue

\_\_\_\_\_  
Appartement

\_\_\_\_\_  
Ville, village ou municipalité

\_\_\_\_\_  
Province ou État

\_\_\_\_\_  
Code postal

\_\_\_\_\_  
Ind. rég. Téléphone

\_\_\_\_\_  
Poste

\_\_\_\_\_  
Ind. rég. Cellulaire

\_\_\_\_\_  
Ind. rég. Télécopieur\*

\_\_\_\_\_  
Adresse de courrier électronique\*

\*J'accepte de recevoir par courrier électronique ou par télécopieur tout document qui m'est destiné à l'adresse de courrier électronique ou au numéro de télécopieur inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

## 2 - Cochez le ou les motifs invoqués dans la demande de mainlevée de saisie

Le propriétaire du véhicule lourd était le conducteur au moment de la saisie

- Vous ignoriez que vous étiez sous le coup d'une sanction.  
*Dans la section 3 - JUSTIFICATION, expliquez pourquoi vous n'avez pas été en mesure de prendre connaissance de la sanction à votre dossier.*

Le propriétaire du véhicule lourd n'était pas le conducteur au moment de la saisie

- Vous ignoriez que le conducteur était sous le coup d'une sanction ou vous ignoriez que le conducteur n'était pas titulaire d'un permis de la classe appropriée à la conduite du véhicule alors que vous aviez effectué des vérifications raisonnables pour le savoir (motifs 10, 11, 12 ou 13 du *Procès-verbal – Saisie de véhicule routier*).

- Vous n'aviez pas consenti à ce que le conducteur soit en possession de votre véhicule.  
*Dans la section 3 - JUSTIFICATION, précisez quelles vérifications vous avez effectuées ou expliquez les circonstances vous permettant d'affirmer que vous n'avez pas consenti.*

- Vous ne pouviez raisonnablement pas prévoir que le conducteur conduirait le véhicule ou en aurait la garde ou le contrôle alors que son alcoolémie dépassait 80 mg par 100 ml de sang (motifs 33 ou 34 du *Procès-verbal – Saisie de véhicule routier*).

- Vous ne pouviez raisonnablement pas prévoir que le conducteur omettrait d'obtempérer, sans excuse raisonnable à un ordre donné par un agent de la paix (motifs 35 ou 36 du *Procès-verbal – Saisie de véhicule routier*).  
*Dans la section 3 - JUSTIFICATION, expliquez pourquoi vous ne pouviez raisonnablement pas prévoir le comportement du conducteur.*

## 3 - Justification

Veillez fournir les explications demandées en fonction du motif coché ci-dessus. Notez que l'absence d'une justification pourrait entraîner le refus de la demande.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## 4 – Déclaration et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

		<b>Date de signature</b>		
Signature du demandeur	Nom (en majuscules)	Année	Mois	Jour

### Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

## Documents exigés

- ✓ Le *Procès-verbal – Saisie de véhicule routier*
- ✓ **Les documents pertinents attestant les faits invoqués dans la section 3 - Justification**
- ✓ Le numéro du rapport de vol ou toute autre preuve à cet effet si votre véhicule a été volé

## Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste «[Tarifs – Propriétaires et exploitants de véhicules lourds](#)» (CTQ-340) disponible sur notre site internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

## Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire signé accompagné du paiement et des documents exigés :

<b>Par courriel sécurisé</b>	<a href="http://www.ctq.gouv.qc.ca/nous-joindre">www.ctq.gouv.qc.ca/nous-joindre</a>	
<b>Par télécopieur</b>	514 873-4720 ou 418 644-8034	
<b>Par la poste</b>	Commission des transports du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 7 <sup>e</sup> étage Québec (Québec) G1R 5V5	
<b>En personne</b>	140, boulevard Crémazie Ouest, 11 <sup>e</sup> étage Bureau 1100, Montréal	200, chemin Sainte-Foy, 7 <sup>e</sup> étage Québec

## Pour nous joindre

<b>Site internet</b>	<a href="http://www.ctq.gouv.qc.ca">www.ctq.gouv.qc.ca</a>
<b>Par téléphone</b>	Région de Montréal : 514 873-6424 Ailleurs : 1 888 461-2433